

CHOMARAT se construit depuis son origine en 1898 dans le respect de valeurs et d'engagements forts.

En tant que société familiale, Chomarat s'inscrit dans une stratégie patrimoniale de transmission.

Sa vision est de s'engager, dans un développement durable, responsable et rentable, bénéficiant à l'ensemble de ses parties prenantes (clients, salariés, fournisseurs, population locale...) et intégrant les enjeux sociétaux et environnementaux.

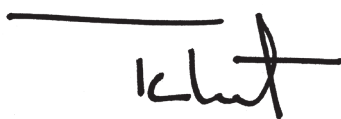
Chomarat s'engage à veiller tout particulièrement à :

- assurer une **rentabilité durable**, pour garantir sa pérennité
- respecter les **valeurs éthiques et sociales** et appliquer les réglementations
- favoriser le **développement de nos collaborateurs** dans le respect de notre culture
- assurer la **sécurité**, la **santé** et offrir un cadre professionnel propice à **l'épanouissement** de l'ensemble de ses salariés,
- réduire ses **impacts environnementaux** et favoriser la transition énergétique
- **satisfaire ses clients** de façon pérenne et à renforcer leur **confiance**.
- concevoir des produits moins impactants à travers une démarche d'**écoconception**
- pérenniser son **ancrage territorial**,

Cet engagement repose :

- sur des orientations stratégiques et une organisation clairement définies,
- sur un ensemble de politiques et de procédures socles du management de la société,
- sur l'implication et l'adhésion de l'ensemble des salariés,
- sur le travail en équipe orienté vers l'atteinte d'objectifs communs,
- sur la recherche d'une amélioration continue et permanente de ses performances.

C'est ainsi que CHOMARAT écrira de nouvelles pages de son histoire.



Florent Troubat, Président

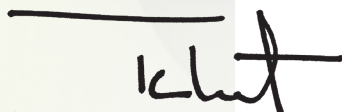
Engagement de la Direction

Chomarat Textiles Industries exprime au travers de sa politique Qualité son engagement à satisfaire ses clients de manière pérenne.

1. Développer des **solutions adaptées** aux besoins de nos clients dans une logique de partenariat durable et **respectueuses de l'environnement**.
2. **Maîtriser nos procédés** en fiabilisant nos moyens industriels et en optimisant les standards de travail. (industrialisation des moyens)
3. **Développer nos équipes** vers un haut niveau de qualification et de polyvalence en déployant les plans de **formation** adaptés.
4. **Résoudre les problèmes en équipe** et selon une approche terrain, méthodique et factuelle : Alerter, partager, résoudre, vérifier.
5. Maîtriser la **qualité des matières premières** (approche envers les fournisseurs : développement ...)

Cette politique s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue**.

Pour sa mise en œuvre, **Chomarat Textiles Industries** s'assure qu'elle est partagée avec l'ensemble de ses équipes.



Florent Troubat, Président

Politique qualité

Politique santé et sécurité

Chomarat Textiles Industries a pour objectif d'atteindre le **zéro accident** en déployant une démarche d'amélioration continue en systématisant le travail en équipe et en comptant sur le devoir **d'exemplarité de chacun**.

1. Identifier, évaluer, réduire et **prévenir les risques** de toute nature (dont sanitaires) de façon systématique en impliquant toutes les équipes dans un esprit et des comportements responsables et vertueux.
2. **Substituer** les produits potentiellement **impactant pour la santé** (CMR, SVHC...) présents dans nos formulations.
3. Contrôler et **réduire** les **expositions nuisibles** à la santé pour les salariés et les riverains.
4. Rendre robustes nos **plans de sécurisation** et d'urgence.
5. Améliorer **l'ergonomie** des postes de travail.
6. Intégrer les problématiques liées à la santé, sécurité dans les **projets** et dans nos critères **d'achats**.
7. Améliorer les **comportements** santé et sécurité par des actions de sensibilisation et formation du personnel, notamment les nouveaux arrivants et le personnel changeant de poste.
8. Assurer un encadrement des **intervenants extérieurs**.
9. Lutter contre **l'alcool et les stupéfiants**.
10. Maintenir le bon niveau de **rangement** et **propreté** des ateliers
11. **Informers nos clients** sur l'utilisation et la composition de nos produits

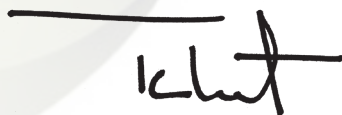


Florent Troubat, Président

Cette politique a pour objectif de réduire les **impacts environnementaux** et les **consommations énergétiques** résultant de nos activités, préserver les ressources naturelles et veiller au bien être commun.

1. Satisfaire à nos **obligations de conformité** environnementales et énergétiques.
2. Développer chez nos collaborateurs des **comportements responsables et vertueux** en termes d'environnement et d'énergie, par la sensibilisation et la formation.
3. Intégrer dans nos critères **d'achats** des matériaux, équipements et service la notion **d'impact environnemental et de performance énergétique**.
4. S'engager activement dans toutes nos activités dans la **prévention** de la pollution, l'élimination des substances dangereuses et participer à la décarbonisation de nos process industriels.
5. **Réduire** la quantité de **déchets** et améliorer leur **valorisation**.
6. Encourager la **conception** de produits et procédés permettant d'améliorer nos performances environnementales et énergétiques et la prise en compte de la recyclabilité (de la réutilisation des matériaux en amont et en aval).
7. **Réduire nos émissions de Gaz à effet de Serre (GES)**
8. **Réduire** nos consommations **énergétiques** et privilégier **les énergies décarbonées**
9. **Maîtriser nos consommations d'eau**.

Cette politique s'appuie sur des objectifs et cibles revus annuellement et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.



Florent Troubat, Président

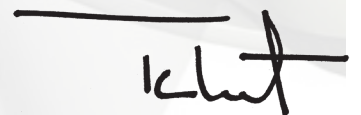
Politique environnementale et énergie

Politique RH

Conscients de la valeur du capital humain et de notre responsabilité dans le bien-être de nos collaborateurs, nous portons une attention particulière au développement des compétences, à la non-discrimination et à l'équité de traitement.

Nos actions visent à favoriser le développement de nos collaborateurs.

1. Développer les **compétences** et accompagner la montée en qualification des équipes à travers un plan de formation adapté et le développement de la polyvalence.
2. Développer **l'autonomie** et la **responsabilisation** des collaborateurs.
3. Favoriser **l'implication au travail** et la **fierté d'appartenance** et préserver **l'équilibre vie privée/vie professionnelle**.
4. Assurer la **transmission des savoir-faire** en favorisant notamment le recrutement de jeunes.
5. Favoriser **l'intégration des femmes** dans les différentes fonctions et aux différents niveaux de l'organisation.
6. Garantir **l'équité entre les hommes et les femmes**, en matière de recrutement, de rémunération, de promotion interne et d'accès à la formation.
7. Entretenir un **dialogue social constructif**.



Florent Troubat, Président

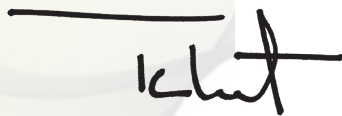
Chomarat Textiles Industries s'engage à respecter les principes d'un développement durable et responsable, basé sur l'éthique, le développement du capital humain, la protection de la santé et la préservation de l'environnement.

CHOMARAT veille à garantir les droits de l'homme, les conditions de travail, la protection des données et l'intégrité des affaires.

Il s'appuie notamment sur les règles et conventions suivantes:

1. La **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** des Nations Unies.
2. Les **Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail**.
3. Les principes directeurs de l'**Organisation de Coopération et de Développement Economique** (OCDE).
4. Les règles de conduite de la **Chambre de Commerce Internationale**.
5. Les Lois et réglementations en matière de **droit de la concurrence**.
6. Les Lois et réglementations en matière de **corruption** (Sapin II).
7. Le règlement général de la **protection des données** (RGPD)

Chomarat Textiles Industries veille à l'application de ces règles au travers de sa charte éthique, de son code de conduite anticorruption et demande également à ses fournisseurs de s'y conformer.



Florent Troubat, Président

Engagement éthique